ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 — CIRCONSCRIPTION DE CHARTRES

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

La vie nationale vient de franchir une nouvelle étape ; le Pays a adopté la nouvelle Constitution. Sur son berceau, planent encore des dangers. Il dépend de vous aujourd'hui que cette République soit celle du Progrès et de la Liberté.

La Démocratie allait à la dérive. Les institutions de la IVe République n'étaient pas parfaites et elles devaient tôt ou tard être révisées. Il devenait impossible, au nom de cette démocratie, de conserver des méthodes qui privaient le Pays de Gouvernement et les Gouvernements d'autorité. Si le régime républicain n'a pas sombré, s'il est aujourd'hui convalescent et, comme nous le souhaitons, sur la voie de la guérison, c'est bien grâce à deux facteurs déterminants : La présence de De Gaulle à la tête du Gouvernement et la collaboration de Guy Mollet. Le prestige réel de l'un et l'audience, faite de raison et d'expérience de l'autre, ont permis d'éviter les pires catastrophes et sans doute la guerre civile.

Le Parti Socialiste a pris courageusement les responsabilités les plus lourdes en 1956, dans une Assemblée où il ne disposait que de cent élus sur six cents.

Qui n'oserait affirmer que Guy Mollet n'a pas rempli noblement son devoir, amélioré la condition du monde du travail, redonné confiance au Pays et lui a retrouvé une audience internationale à laquelle nous n'étions plus habitués.

Pendant 16 mois, il a su insufler du sang nouveau à l'Economie Nationale, sauver l'Algérie menacée et convoitée de partout et préparer, par d'audacieuses réformes, un avenir meilleur pour notre pays.

Notre fidélité à l'égard des Institutions Républicaines n'a jamais pu être contestée, elle a été parfaite et sans défaillance.

C'est pourquoi le Parti Socialiste nous invite à répondre à son appel.

IL NE FAUT PLUS ...

d'une Assemblée dominée par le Communisme et la réaction, dont les votes coalisés ont paralysé le fonctionnement des précédentes institutions par l'ouverture de crises ministérielles répétées.

IL NE FAUT PAS ...

d'une Assemblée dominée par la réaction menant une politique de force Outre-Mer et de régression sociale dans la Métropole et fabriquant ainsi de nouvelles révoltes et de nouveaux communistes.

Le Parti Socialiste lui, restera fidèle à sa mission.

— Il affirme la primauté du travail.

— Pacifiste, il recherche passionnément, mais sans faiblesse, les moyens d'assurer une Paix dans la Sécurité, par le désarmement général, simultané et contrôlé.

— Il veut une politique libérale dans les territoires d'Outre-Mer et en Algérie. Compréhensif, il reconnaît la personnalité algérienne et désire que des négociations avec des interlocuteurs valables aboutissent au « cessez-le-feu », à des élections libres et à l'élaboration d'un statut qui garantisse les droits de toutes les minorités, qu'elles soient européennes ou musulmanes.

— Il demande une politique de progrès social et de lutte contre la hausse des prix et contre les menaces de chômage.

— Il préconise une politique d'expansion économique assurant l'avenir de la jeunesse et la sécurité de la vieillesse.

On ne résout pas les problèmes économiques, financiers et sociaux à coups de clairon. Il faut les prendre un à un et leur apporter des solutions raisonnables. Le Parti Socialiste connaît les besoins de notre économie et son programme minimum de gouvernement est adapté aux circonstances. Il s'adresse à tous les travailleurs qui ne peuvent oublier 1936 avec Léon Blum et Jean Lebas, qui leur accordèrent les Congés Payés, les Quarante Heures, les Conventions Collectives et les Délégués du Personnel ; 1956, avec Guy Mollet : les trois semaines de congés, la réduction des zones de salaires, le Fonds National Vieillesse, pour ne citer que les réformes les plus importantes. Ces travailleurs lui ont déjà fait confiance pour instaurer une société nouvelle d'hommes libres, tolérants, défenseurs de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, soucieux du progrès et de la justice sociale.

CITOYENNES, CITOYENS, en vous présentant le Citoyen

André GAGNON

Conseiller Municipal — Ancien Maire de Chartres
Chevalier de la Légion d'Honneur

Ancien Vice-Président du Conseil Général
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance

comme suppléant, le Citoyen **Pierre CHASSANNE,** Instituteur, Secrétaire Fédéral Fédération Socialiste d'Eure-et-Loir

La Fédération Socialiste d'Eure-et-Loir vous demande de leur faire confiance.

Interprète fidèle de votre volonté, votre élu saura, en conscience et avec dévouement, défendre notre belle circonscription, sans oublier les intérêts supérieurs de la Nation.

Vu : les Candidats.

IMPR. INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE